

## 10. Latarjet accuse les Bordelais de trucage

---

*Le 3 juin 1966, une date importante de ce dossier, le Pr. Latarjet (institut du Radium) fait état, au cours d'une réunion qui se tient à la D.G.R.S.T., d'une lettre reçue d'un chercheur Anglais et qui accuse les Bordelais d'avoir substitué les souris utilisées pour leurs expériences par les scientifiques de l'institut du Cancer de Londres. Les souris ramenées ont en effet rejeté des isogreffes. A la lumière des récentes découvertes de Pautrizel, le Pr. Pierre Grabar, directeur de l'institut de Villejuif, émet l'hypothèse d'un phénomène immunitaire. Mais le doute est jeté et plane encore aujourd'hui, grâce à ceux qui se chargent de l'entretenir. Le compte rendu officiel de la réunion est scandaleusement édulcoré et déformé. Personne n'a jamais vu la lettre dont fait état le Pr. Latarjet. Les Anglais coupent les ponts. La preuve scientifique sera faite en 1969 par Pierrette Chateaufreyaud-Duprat, maître de recherches au C.N.R.S., que le rejet des isogreffes est dû à l'action du rayonnement Priore.*

Le 3 juin, c'est un vendredi. Et le Pr. Maréchal a décidé que la réunion qu'il a provoquée se tiendra dans les locaux de la D.G.R.S.T., 103, rue de l'Université, à l'intérieur de la salle de commission du rez-de-chaussée (à gauche sous la voûte). Une pièce isolée où l'on ne risque pas d'être dérangé sans arrêt par la sonnerie du téléphone ou par les appels de l'interphone.

Le délégué général a convoqué douze scientifiques. Les professeurs Jean Bernard, Bonnefille, Courrier, Gallais, Gondet, Grabar, Kastler, Latarjet, Pautrizel, Delcroix, Guillaud, Tubiana. Des biologistes, des physiciens, des cancérologues. Tous ne sont pas venus. Delcroix, Guillaud et Tubiana se sont fait excuser. Assistent en outre à cette réunion, Maréchal, qui préside, et quatre de ses collaborateurs, Mme Baruch et MM. Lanier, Dardel et de Lignac.

La réunion commence à 17 heures. L'ordre du jour fixé par Maréchal est très précis : étude des problèmes soulevés par le traitement des tumeurs cancéreuses à l'aide de rayonnements électromagnétiques. Il est prévu que la discussion s'articulera autour de trois points particuliers : comment envisager l'utilisation de l'installation existant à Bordeaux par différentes équipes de recherches de manière à poursuivre les études déjà entreprises ; prévoir l'étude physique qui pourra être faite sur l'appareil existant (mesures des divers paramètres) ; réfléchir sur la manière dont pourrait être montée, dans la région parisienne, une nouvelle installation comparable à celle qui existe à Bordeaux.

Mais il faut bien sérier les problèmes et le délégué général à la Recherche scientifique rappelle en préambule que *l'objet de la réunion est avant tout de recueillir l'opinion des biologistes sur le point suivant. L'appareillage existant chez M. Priore est-il efficace pour lutter contre le cancer et peut-on considérer les résultats biologiques acquis à ce jour, comme probants ?*

Si les biologistes répondent par l'affirmative à ce premier point, le délégué général demandera alors à des physiciens de se pencher sur l'étude de l'appareillage. Enfin, dans une étape ultérieure, un passionnant problème scientifique pourra être abordé : l'étude des effets du champ électromagnétique sur le traitement des tumeurs cancéreuses.

Mais il est évident que l'étude du mode d'action ne pourra être abordée que lorsque les effets biologiques produits par le champ électromagnétique auront été prouvés grâce à un protocole expérimental à l'abri de toute critique et que les mesures physiques des différents éléments de l'appareillage auront été effectuées.

*Le Pr. Latarjet demande alors la parole. Il tient à la main une feuille de papier. Il explique qu'il s'agit d'une lettre que lui a envoyée le Pr. Koller, un des collaborateurs de sir Alexander Haddow, le « patron » de l'institut royal du Cancer de Londres, et qu'il va en traduire un passage. Dans cette lettre, Koller explique que les souris ramenées vivantes après traitement sous l'appareil Priore par les Ambrose, ne sont sans doute pas les mêmes que celles qui étaient parties de l'institut du Cancer de Londres quelques centaines plus tôt. En effet, il s'agissait de souris de lignée pure et elles ont rejeté anormalement les isogreffes de peau que l'on a pratiquées dès leur retour pour les identifier formellement. Les Anglais, conclut Latarjet, pensent qu'il y a eu substitution d'animaux. et ce soupçon jette un doute sur l'ensemble des expériences.*

Silence dans la salle. L'accusation portée par Koller et transmise par Latarjet est difficile à digérer, car elle est très grave. Robert Courrier réagit le premier. Faisant d'abord référence à la communication présentée le 1<sup>er</sup> mars 1965, à la présentation et au commentaire qu'il en avait faits et aux diverses remarques qui avaient suivi, il précise que son opinion n'a pas varié et souligne que *les critiques qui ont été enregistrées proviennent de personnes n'ayant pas fait d'expériences avec l'appareillage d'Antoine Priore*. Après avoir rappelé une fois de plus que la façon dont Mme Colonge puis Mme Ambrose ont surveillé leurs animaux en expérience excluait toute possibilité de substitution, Courrier affirme avec force : *Les résultats sont nets et précis, et l'effet biologique de la machine de Priore ne laisse pas le moindre doute.*

Et, pour appuyer son propos et sa certitude, il demande au Pr. Pautrizel de faire part à ses collègues de ses récentes expérimentations sur la trypanosomose et des observations immunologiques qu'il en a retirées, travaux qui n'ont pas encore été rendus publics. Pautrizel explique ses recherches, *détaille ses premières expérimentations et analyse ses premiers résultats* comme une action biologique

*du rayonnement Priore sur certains systèmes de défense de l'organisme et notamment la défense immunitaire.*

Le Pr. Pierre Grabar « accroche » aussitôt. Les explications de Pautrizel ramènent le problème dans un domaine qui le passionne et qui est le sien. *Il est possible avance-t-il, que le rejet des isogreffes de peau pratiquées sur les souris anglaises soit dû tout simplement à un phénomène immunitaire suscité par l'effet du rayonnement. Il serait très intéressant de faire des recherches dans cette optique nouvelle mise en évidence par Pautrizel.*

Mais la certitude de Courier et de Pautrizel, appuyée par le soutien inattendu et spontané de Grabar, ne suffit pas à lever le doute qui a germé à la suite de l'accusation Koller-Latarjet. Le Pr. Courier qui ne décolère pas, prend la direction des opérations : « C'est trop facile de douter, d'accuser, lorsqu'on n'a pas expérimenté soi-même. Voilà ce que je propose : Vous, Jean Bernard, vous, Latarjet, vous, Denoix, désignez des collaborateurs de vos équipes respectives et chargez-les de procéder sur l'appareil de Priore à des expérimentations dont vous aurez vous-mêmes mis au point les protocoles. Mais attention : Avant toute chose, j'exige que soit refaite par vos collaborateurs une des expériences déjà réalisées et que vous mettez en doute. Par exemple l'expérience sur le lymphosarcome lymphoblastique 347, faite par le Pr. Rivière et répétée à ma demande par mon assistante, Mme Colonge. Cette expérience devra bien entendu être menée dans les mêmes conditions, avec le même matériel et en respectant strictement le protocole d'origine. Après, vous ferez ce que bon vous semblera... »

Raymond Pautrizel se range à la proposition du secrétaire perpétuel en insistant lui aussi sur la nécessité impérieuse de procéder avant tout au contrôle d'une des expériences déjà faites. L'argumentation de Robert Courier étant irréfutable, il est donc décidé qu'une commission d'experts que Jean Bernard, Latarjet, Etienne Wolff et Denoix se chargeront de réunir, mettra au point un protocole d'expérimentation et se rendra à Floirac pour le mettre à l'épreuve du rayonnement Priore. Il est par ailleurs précisé qu'une personne désignée par le Pr. Denoix devra en premier lieu répéter les expériences sur le lymphosarcome lymphoblastique 347.

On passe alors au deuxième point de l'ordre du jour : l'aspect physique et technique de l'appareil de Priore. Le Pr. Kastler fait la synthèse de toutes les

données recueillies à ce jour par les visites de Peychès à Floirac, par l'exposé de Paul Ribeau, par sa propre visite en compagnie de Servant. Si on peut déduire de cet ensemble d'observations de caractère plutôt qualitatif, certains éléments, il apparaît nécessaire d'entreprendre une série d'expériences systématiques qui permettraient notamment de fixer la valeur du champ ou du gradient de champ à l'endroit où sont placés les animaux, de faire varier successivement les différents facteurs, de déterminer enfin si la présence d'une anode tournante est nécessaire.

Les Pr. Bonnefille et Servant seront chargés d'étudier les caractéristiques physiques de l'appareil.

Le Pr. Grabar soulève alors le troisième point de la réunion : l'installation d'un appareil Priore dans la région parisienne. Certains le veulent à Villejuif, d'autres dans un laboratoire du C.N.R.S., à Meudon-Bellevue. Le délégué général renvoie le projet à plus tard, sans doute en 1967, une fois que toutes les précisions biologiques et physiques demandées auront été recueillies.

La réunion est levée. Les scientifiques se séparent. Dès le lendemain matin, le Pr. Courier envoie au délégué général une lettre officielle dans laquelle, après avoir rappelé les insinuations rapportées par Latarjet et affirmé qu'un fait scientifique doit pouvoir être confirmé autant de fois qu'il est nécessaire, il demande que les résultats expérimentaux obtenus par son assistante Mme Colonge sur des rats porteurs de greffons du lymphosarcome 347 exposés à l'appareil de Priore, soient soumis à vérification par une commission d'experts. Il demande en outre que Guérin et Rivière, promoteurs des premières expérimentations, soient tenus au courant des projets de Latarjet. Il demande enfin que la déclaration de ce dernier et la lettre de Koller soient publiées *in extenso* dans le compte rendu officiel de la réunion de la veille.

La volonté de Courier et de Pautrizel de voir répéter une expérience déjà faite avant toute autre manipulation déborde la simple logique et l'explication qu'ils donnent de ce souhait. Ils savent très bien que les mécanismes immunologiques qui doivent intervenir ne sont pas les mêmes selon les types de

cancer (où d'autres maladies). D'ailleurs, *Priore leur a toujours expliqué qu'il modifiait le réglage de son appareil avant chaque nouvelle expérience, par tâtonnements, jusqu'à ce que le rayonnement obtenu semble agir sur le modèle exposé. Autrement dit, il est fort possible que des quantités de réglages correspondent à des groupes d'agents pathogènes, pas forcément de la même famille. Encore aujourd'hui, en 1984, ce problème des réglages reste la grande, la principale inconnue, sinon la seule, de l'appareil de Priore.*

Courrier et Pautrizel savent donc qu'il y a un risque que le modèle expérimental que les scientifiques parisiens soumettront au rayonnement de Priore, reste insensible à ses effets. Par contre, ils savent aussi qu'en utilisant un modèle déjà connu des précédents expérimentateurs, le rayonnement sera efficace. Ainsi, quelles que soient les autres expérimentations qu'ils tentent, et même si elles échouent, ceux qui doutent auront auparavant été obligés de reconnaître les effets biologiques du rayonnement Priore, leurs échecs éventuels s'expliquant alors très logiquement par la diversité des mécanismes de défense immunitaire.

Le texte du compte rendu officiel de cette réunion donne lieu à de vives mais vaines réactions des Prs Courrier et Pautrizel. Le projet, envoyé à tous les participants pour approbation avant publication, par le Pr. Maréchal, outre qu'il est nourri de nombreuses inexactitudes, présente une très grave déformation des faits en gommant complètement les accusations de Latarjet. Voici en effet de quelle façon est résumée son intervention : « La parole est alors donnée à M. Latarjet qui rapporte quelques remarques en provenance du Chester Beatty Research Institute de Londres, sur certains résultats observés chez les souris exposées à l'appareil Priore. Ces souris ont rejeté les greffes de peau isologues pratiquées après leur retour en Angleterre. Ce fait surprenant peut donner lieu à diverses interprétations dont certaines présentent une grande importance immunologique. » Bien entendu, la lettre de Koller n'est pas annexée au compte rendu. Rien n'y fait. Le projet devient texte officiel, sans qu'un seul mot soit modifié.

Cette affaire des souris anglaises n'a pas fini de faire parler d'elle. Aujourd'hui encore, elle alimente régulièrement une calomnie bien orientée et très efficace. Il convient donc de la décortiquer, de « l'autopsier », de bien en mettre en

évidence les tenants et les aboutissants, quitte à anticiper quelque peu sur la chronologie des faits de ce dossier.

Tout commence donc par une feuille de papier brandie par le Pr. Latarjet et qu'il présente comme une lettre du Pr. Koller. P.C. Koller est professeur de cytogénétique à l'université de Londres et chef de service au Chester Beatty Research Institute. C'est donc bien un des collaborateurs de sir Alexander Haddow, au même titre qu'Ambrose et sans aucun rapport de hiérarchie avec ce dernier. Les deux hommes travaillent dans des secteurs différents de la recherche. (Ambrose s'est fait connaître par sa découverte de l'inhibition de contact des cellules cancéreuses.)

*Une remarque liminaire : Koller n'est jamais venu à Bordeaux, n'a jamais participé aux recherches des Ambrose et n'a strictement rien à voir avec les expérimentations anglaises menées sur le rayonnement Priore. Son seul lien avec cette affaire, outre son appartenance à l'institut du Cancer de Londres, c'est son amitié et sa correspondance avec Latarjet... qui lui non plus n'est jamais venu à Bordeaux expérimenter sur l'appareil de Priore.*

Cette lettre de Koller, elle ne figure pas dans le compte rendu de la réunion du 3 juin 1966. Latarjet n'a pas voulu la donner. *En fait, personne ne l'a jamais vue, cette fameuse lettre.* On en a simplement entendu des extraits, traduits et commentés par le Pr. Latarjet. En 1980, j'ai contacté ce dernier par téléphone à l'Institut du Radium. Il a refusé de me recevoir : « On n'a que trop parlé de cette pénible affaire. Je suis fatigué et je ne veux plus rien en connaître. » Ce qui ne l'a pas empêché de me confirmer les accusations de Koller. « Malheureusement, je ne sais pas où j'ai rangé cette lettre, mais je vous affirme qu'elle est quelque part dans mon bureau. De toute façon, je ne me sens pas le droit de vous la montrer. Il s'agit en effet d'une correspondance privée et je ne sais pas si le Pr. Koller qui est mort m'aurait autorisé à la produire... »

La réserve et les préventions du Pr. Latarjet s'effacent lorsqu'une commission d'experts nommée en 1981 par l'Académie des sciences est pratiquement contrainte de remettre à Jean Pierre Chevènement, à l'époque ministre de la Recherche, un rapport daté du 22 mars 1982, rapport qui sera tenu secret jusqu'en mai 1983 et dont il sera longuement question à la fin de ce dossier.

La commission, présidée par Jean Bernard et dont fait partie Latarjet, doit rédiger un historique de l'affaire Priore et elle souhaite y inclure l'épisode des souris anglaises. Latarjet retrouve alors les lettres de Koller (car il n'y en a plus une mais deux) et fournit à la commission de quoi en utiliser deux extraits. On ignore s'il a produit les originaux ou des traductions préparées à l'avance.

Toujours est-il que Koller écrit, dans une lettre datée du 4 mars 1966 : « (...) De Bordeaux, toutes les souris nous revinrent sans tumeur. Elles nous parurent bizarres. Nous leur fîmes des greffes de peau en provenance de souris de leur lignée d'origine. Toutes les greffes furent rejetées. De cela nous avons conclu que ces souris n'étaient pas celles que nous avions envoyées à Bordeaux. Maintenant, Ambrose a été autorisé d'envoyer là-bas des rats porteurs d'une tumeur primitive induite par le benzopyrène. Je n'ai personnellement rien à voir dans tout ça, mais je commence à me faire du souci pour la réputation de notre institut. » (Il s'agit du texte intégral de l'extrait reproduit par le rapport des académiciens.)

Trois semaines plus tard, vers la fin mars 1966 donc, expliquent les rapporteurs, le Pr. Rivière vient à Londres exposer devant les chercheurs du Chester Beatty Research Institute, les résultats des travaux menés à Bordeaux. C'est l'occasion pour Koller d'écrire à son ami Latarjet. L'extrait de cette lettre (non datée) sélectionné par les académiciens, commence ainsi : « A son retour de Paris, Haddow m'a dit que les expériences de Bordeaux lui semblaient suspectes et que nous devrions nous tenir à l'écart. »

Cette phrase peut faire bondir, car elle ne résiste pas à l'épreuve des faits. D'abord, c'est en février 1966 que sir Haddow se rend à Paris pour discuter avec ses collègues français de l'affaire Priore. Et les expériences lui semblent si peu suspectes qu'il sort de sa serviette, ou plutôt de celle de Ambrose, un projet très détaillé d'expérimentations diverses qu'il se propose de réaliser avec l'appareil de Priore. Enfin en mai 1966, donc après être censé avoir exprimé sa méfiance, Haddow envisage de demander à Priore de venir à Londres construire un appareil dans son institut. Il se fait fort d'obtenir de la reine les crédits nécessaires à une telle entreprise et il charge Ambrose de négocier avec Priore. Pour quelqu'un de méfiant, Haddow cache bien son jeu. Malheureusement, comme Koller, sir Alexander Haddow est mort et ne peut pas démentir les propos qu'on lui prête. Il reste une certitude : De Koller ou de Latarjet, l'un des deux ne dit pas la vérité...

Dans cette lettre, Koller explique ensuite que Rivière a expliqué en petit comité ses constatations et ses théories sur la régression tumorale. Il n'a pas été convaincant. Par contre, les cancérologues anglais ont dressé l'oreille lorsque, en désespoir de cause, le chercheur français leur parle des expériences nouvelles menées par le professeur d'immunologie de l'université de Bordeaux (Pautrizel). « Après un jour de réflexion, nous avons décidé de faire une expérience avec eux : nous leur enverrons 20 souris qui auront reçu un antigène que nous connaissons. 10 seront exposées ; 10 serviront de témoins ; et les 20 souris et les antigènes seront identifiés par l'un de nous. »

A partir de là, nous pouvons abandonner (provisoirement) le rapport des experts qui n'en dit pas plus sur les lettres de Koller et reprendre le fil de nos propres documents. Le 1<sup>er</sup> juin 1966, Ambrose écrit à Antoine Priore : « J'ai reçu la visite de M. Rivière qui m'a appris que M. Pautrizel a fait avec vous des expériences destinées à étudier l'effet de l'appareil sur la réponse immunitaire des souris. Un chercheur de notre institut, le Pr. Koller travaille sur ce genre de problème. Il me semble que ce serait une bonne idée que le laboratoire du Pr. Koller, qui n'a rien à voir avec le mien, réalise avec vous une expérience un peu semblable à celle que vous venez de faire avec M. Pautrizel. Si M. Pautrizel et vous en êtes d'accord, ça pourrait se faire très rapidement. Je vous enverrais des souris par l'avion direct Londres-Bordeaux, et vous me les renverriez sept jours plus tard, soit après six jours de traitement.

« J'espère que M. Pautrizel, va publier ses expériences immunologiques car ça me semble être une découverte extrêmement importante. Les observations que M. Koller pourra faire, serviront uniquement à prouver à notre institut l'efficacité et l'intérêt de votre appareil... »

Priore, radieux, montre cette lettre, le 4 juin au matin, au Pr. Pautrizel qui revient de la réunion parisienne de la D.G.R.S.T. Pautrizel se donne le temps de la réflexion et répond lui-même au chercheur anglais, le 9 juin. Après avoir exposé à Ambrose les propos qui ont été tenus lors de la réunion du 3 juin et le scandale provoqué par la lecture d'une lettre que Koller aurait envoyée à Latarjet, il conclut : « Vous comprendrez donc, mon cher Collègue, qu'il m'est impossible

d'envisager alors, une telle expérience-contrôle avec le Pr. Koller. S'il est de notre devoir de douter de nous-mêmes et de vérifier scrupuleusement nos expériences, il n'est pas dans nos habitudes de travailler dans un climat de méfiance. Autant il m'a été infiniment agréable de venir souvent chez M. Priore à la période où vous y étiez, et de vous apporter, dans la mesure de mes moyens, l'aide dont vous aviez besoin, autant il me paraît difficile maintenant de collaborer avec le Pr. Koller qui manifeste si peu de confiance à l'égard de ses collègues scientifiques. »

Ambrose ne reçoit pas cette lettre immédiatement, car il est en mission aux Etats Unis. Il répond à Pautrizel le jour même de son retour, le 21 juin : « Je suis désolé d'apprendre que M. Koller a écrit à M. Latarjet sans me mettre au courant. Je rentre aujourd'hui des Etats-Unis et je vous écrirai plus longuement au sujet de cette lettre. Dans l'immédiat, je vous envoie les notes concernant les résultats que j'ai obtenus jusqu'à présent chez M. Priore. Je sais qu'une réunion doit bientôt se tenir sur cette question. Vous pouvez utiliser ces notes si vous pensez qu'elles peuvent aider M. Priore. J'ai été heureux de vous connaître et de travailler avec vous et j'espère que cette bêtise de Koller ne changera rien à nos relations amicales. »

Le lendemain, il envoie les mêmes notes de travail au Pr. Courrier en expliquant dans une lettre jointe : *Je crois qu'il est urgent que je corrige la mauvaise impression donnée par la lettre que M. Koller a envoyée à M. Latarjet sans que sir Alexander Haddow et moi-même en ayons connaissance et dans laquelle il ne fait état que d'une petite partie de nos observations.*

A ce stade des échanges épistolaires scientifico-franco-britanniques, une première conclusion se dégage d'elle-même : Koller s'est permis de divulguer et de critiquer les travaux d'un de ses collègues de l'institut du Cancer de Londres, sans que le directeur de cet institut ni que le chercheur responsable de l'expérimentation en soient informés. Il est vrai que Koller s'est exprimé dans une correspondance privée échangée amicalement et confraternellement avec un collègue scientifique français et qu'il ne lui est sans doute pas venu un seul instant à l'esprit que Latarjet tirerait parti de sa lettre dans une réunion scientifique officielle. Il est aussi sans doute vrai que si, dans une lettre privée, Koller n'a pas trop mesuré ses propos ou ne s'est pas trop attaché à leur sens exact (dans le cas

où il aurait écrit en français), le scientifique anglais sait très bien que ses doutes reposent sur très peu de chose, les notes d'Ambrose en sont la preuve absolue. Un peu plus tard, mis au courant de l'orientation immunologique donnée à cette recherche par Pautrizel, Koller demande d'ailleurs à y participer, ce qu'il ne ferait certainement pas en cas de doute sérieux et motivé...

Les notes d'Ambrose sont précieuses, car elles permettent de reconstituer très exactement l'origine de cette affaire. Le chercheur et sa collaboratrice, et épouse, sont donc arrivés à Bordeaux en janvier 1966 avec, dans leurs bagages, une cinquantaine de souris de lignée pure chez lesquelles ils avaient préalablement provoqué l'apparition de trois sortes de tumeurs cancéreuses primaires (6 C3 HED, lymphosarcome ; ADJ.PC5/A, myélome ; ADJ.PC6/A, myélome).

Les souris sont soumises au rayonnement Priore par lots et durant des périodes plus ou moins longues, à différents stades de l'évolution de leurs tumeurs. Des souris témoins ne sont pas traitées du tout : elles meurent. Lorsque les souris survivantes repartent en Angleterre, elles sont dans des états très divers, selon l'intensité et la durée du traitement reçu. (Rappelons que de nombreuses pannes du M 235 entrent pour une grande part dans la diversité, par ailleurs pleine d'enseignements, des résultats visibles.) Certaines vivent mais portent encore des tumeurs ; d'autres sont complètement guéries. Leurs tumeurs ont fondu sans laisser la moindre trace.

C'est alors que les chercheurs anglais se trouvent confrontés à un problème inattendu. Lors de toute expérimentation, il est de coutume de marquer les animaux utilisés de telle façon que leur identification ne permette pas le moindre doute. Or, le marquage demandé par les Ambrose avant leur départ pour la France, a été effectué de façon incomplète dans les laboratoires de l'institut du Cancer de Londres. Quelques-unes des souris ne portent pas de marque d'identification. Cela ne pose aucun problème en ce qui concerne les animaux traités encore porteurs d'une tumeur à un stade quelconque : ces tumeurs suffisent à les identifier. Par contre, six des souris entièrement guéries sous l'action du rayonnement Priore ne sont pas marquées. Les Ambrose n'ont aucun doute, car Andrée Ambrose n'a pas quitté ses animaux des yeux pendant les expérimentations. Mais, scientifiquement, il leur faut identifier formellement leurs souris et prouver qu'elles appartiennent bien au lot fourni par les laboratoires anglais.

Deux méthodes doivent permettre cette identification : D'abord un examen sanguin (électrophorèse), ensuite une isogreffe de peau, les souris étant de lignée pure. L'électrophorèse est concluante, mais les greffes de peau sont rejetées.

Les Ambrose, ne parvenant pas à expliquer ce phénomène, décident alors tout simplement de ne pas tenir compte des six cas scientifiquement litigieux et de les retirer de leur compte rendu. Ils ont suffisamment de cas nets et indiscutables pour affirmer que leur expérimentation est concluante.

On voit là quelle différence existe entre la réalité et les remarques écrites par Koller et traduites par Latarjet...

Il y a d'ailleurs tellement peu de place pour le doute dans l'esprit des expérimentateurs anglais qu'ils ont déjà rédigé une note concernant une partie de leurs expériences (les travaux sur les cultures cellulaires cancéreuses suggérés par Pautrizel) et que ce texte doit être publié par *Nature*, une des plus sérieuses revues scientifiques du monde. (La publication d'un travail dans *Nature* équivaut à sa reconnaissance officielle, tant la sélection des articles est réputée rigoureuse et impitoyable.) Ambrose envoie le texte de la note à Antoine Priore, le 12 mai 1966. Elle est intitulée : *Effets des ondes modulées de très hautes fréquences et de champs magnétiques sur la croissance des cellules*, et elle porte sept signatures : *France: Rivière, Priore, Chouroulinkov, Pautrizel, Szersnovicz. Chester Beatty Research Institute : E. J. Ambrose ; A. Ambrose.*

Mais, le 22 septembre 1966, nouveau coup de théâtre. Sir Hadow décide de bloquer la publication de l'article de *Nature* et de cesser toute expérimentation sur l'appareil de Priore tant que l'effet biologique de celui-ci n'aura pas été démontré par une expérience *in vivo* réalisée par des experts officiels et parisiens. Il ordonne à ses collaborateurs de couper les ponts avec leurs collègues bordelais, et il envoie au Pr. Courrier la lettre suivante :

*J'ai été quelque peu déçu par le déroulement des expériences de Bordeaux, et je me demande s'il est vraiment nécessaire que le Chester Beatty Research Institute continue d'y participer. J'ai cru comprendre que l'ensemble du problème allait être étudié, à l'initiative du gouvernement français, par le Dr Seligmann et par*

*d'autres scientifiques. Il m'apparaît qu'ainsi la question d'ensemble sera très convenablement examinée par vous-même et par vos collègues français, et je considère que, pour l'instant, mon institut ne doit pas participer plus longtemps à ces travaux.*

Robert Courrier accuse réception dans une lettre d'une grande finesse :

*Je reçois aujourd'hui votre lettre dans laquelle vous estimez que l'institut que vous dirigez ne doit plus s'intéresser pour le moment aux expériences de Bordeaux. Vous êtes bien aimable de me l'écrire. Je pense d'ailleurs que c'est sur votre propre initiative que vous vous êtes intéressé, avec M. Ambrose, à ces expériences.*

*Vous savez mieux que moi que le problème du cancer exige de ne rien négliger. On a perdu beaucoup de temps en France, avant de se décider à vérifier les premiers résultats de Guérin, Rivière et Priore. Enfin, on va s'en occuper et j'en suis enchanté, car il n'y a que la vérité scientifique qui compte.*

*Haddow, en fait, ne veut plus entendre parler de l'appareil Priore. Il ne reviendra jamais sur cette attitude, même lorsque la preuve de l'effet biologique du rayonnement Priore sera reconnue officiellement en 1969 par une commission scientifique d'experts ; même lorsque le Pr. André Lwoff, Prix Nobel de médecine, reconnaîtra s'être trompé et soutiendra les recherches de Pautrizel après avoir lui-même expérimenté à Floirac ; même lorsque l'explication scientifique des rejets de greffes aura été trouvée et prouvée par une chercheuse du C.N.R.S.... Il ne manifesterait qu'un intérêt poli et lointain pour ces événements.*

*Il y a plusieurs façons d'analyser cette attitude du grand cancérologue anglais. La première résulte d'une lettre très confidentielle que Jack Ambrose envoie à un de ses amis bordelais le 12 octobre 1966. Dans cette lettre, Ambrose explique que Haddow avait été très irrité d'entendre dire qu'on faisait courir le bruit en France qu'il cautionnait entièrement les expériences in vivo (sur des animaux) réalisées à Floirac. Du coup, par réaction, il a tout coupé : les ponts entre Londres et Bordeaux, et l'article de *Nature*, pourtant consacré à des expériences in vitro (sur des cellules). Encore une rumeur sans origine qui aura fait bien des dégâts...*

On peut aussi penser que sir Haddow a eu peur de voir son nom mêlé à un scandale scientifique français et qu'il a estimé que son devoir de président de

l'Association internationale de lutte contre le cancer lui commandait de se retirer de l'affaire, dans l'intérêt général.

Maintenant, il reste une dernière explication qu'il convient peut être de conjuguer avec les précédentes : *En 1969, sur proposition du Pr. Latarjet, sir Alexander Hadow est fait chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur.*

Il est enfin impossible de clore l'épisode des souris anglaises sans faire état des travaux d'un autre chercheur. *Biologiste, docteur ès sciences, maître de recherches au C.N.R.S., Pierrette Châteaureynaud-Duprat dirige à la faculté des sciences de Bordeaux une équipe de renommée internationale.*

Depuis plusieurs années, elle consacre tous ses loisirs à travailler avec l'équipe du Pr. Pautrizel sur les effets du rayonnement Priore. *Ses premiers travaux, qui remontent à l'année universitaire 1968-1969, revêtent une importance capitale, à plusieurs titres. Ils apportent en effet la preuve que les ondes électromagnétiques émises par l'appareil de Priore n'ont pas d'effet direct sur le trypanosome, mais stimulent et renforcent certains mécanismes de défense de l'organisme infesté, lui permettant de se débarrasser du parasite avec un effet durable une fois le traitement interrompu.*

Par ailleurs, ces travaux concernent le rejet des allogreffes (entre deux individus différents de la même espèce) et des isogreffes (entre deux individus différents d'une même lignée dans laquelle les antigènes forts d'histocompatibilité sont communs). *Ils montrent non seulement que le rejet des allogreffes est accéléré par l'effet Priore, mais surtout que les isogreffes sont également rejetées. Cela signifie que le rayonnement Priore a pour effet non seulement de stimuler les mécanismes de défense, mais également les mécanismes de reconnaissance de l'organisme, permettant notamment, dans le cas d'une isogreffe, la reconnaissance par l'organisme d'antigènes faibles ne provoquant généralement pas le rejet chez des individus non irradiés.*

*Enfin, il apparaît que l'effet Priore favorise une cicatrisation beaucoup plus rapide et parfaite des plaies.*

Ces travaux marquent une date à partir de laquelle aucun scientifique, aucune personne informée, n'a le droit de mettre en avant l'affaire des « substitutions des souris anglaises » s'il en était besoin, sous peine de risquer d'être taxée de malhonnêteté.